G,5 KM = 5 €
A retourner accompagné du règlement par chèque à l'ordre de ACM RUNNING CLUB et de la photocopie de la licence FFA-UFOLEP, ou du certificat médical de moins de un an mentionnant la non contre indication de la pratique de la course à pied en compétition, à Stéphane TURPIN, 273 rue Voltaire 65300 LANNEMEZAN
Tout bulletin incomplet, sans la photocopie de la licence ou du certificat médical sera refusé.
NOM :
N° de téléphone : Courriel :
Date de naissance :
Licence n°:
A:le: